

ÉTUDE IFOP - LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

LES ASSOCIATIONS COMPTENT PARMIS LES PRINCIPAUX ACTEURS DU BIEN-ÊTRE DES FRANÇAIS SUR LES TERRITOIRES

À la veille des élections municipales de mars 2020, le Mouvement associatif a pris la mesure de l'apport des associations au bien-être des Français au niveau local. Cette étude, réalisée par l'Ifop en janvier 2020 auprès de 1001 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, révèle :

- **DES FRANÇAIS HEUREUX DE LA VIE SUR LEUR TERRITOIRE, NOTAMMENT GRÂCE À L'ANCRAGE ASSOCIATIF.**

87%, soit près de 9 Français sur 10, se disent satisfaits de la vie sur leur territoire

La reconnaissance de l'apport des associations dans la vie d'un territoire est également quasi-unanime puisque 9 Français sur 10 considèrent les associations comme des acteurs importants de la vie locale et du dynamisme du territoire, ce qui est particulièrement vrai pour les habitants des villes isolées et des communes rurales.

- **DES FRANÇAIS QUI PEUVENT COMPTER SUR LES ASSOCIATIONS.**

Près d'1 Français sur 3 cite les associations et leurs bénévoles comme les personnes-clés sur qui compter sur son territoire, ce chiffre passant à 1/2 pour ceux qui sont adhérents d'une association localement.

Les associations sont le 4^e agent de confiance à échelle locale après le médecin, les voisins et les commerçants.

- **DES ASSOCIATIONS FACTEURS DE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL.**

Les associations sont le 2^e acteur à agir pour le bien-être territorial des Français, après le Maire et les élus municipaux

Ces résultats font écho à la récente analyse publiée par le Conseil d'analyse économique, « Territoires, bien-être et politiques publiques », qui pointe le rapport entre densité du tissu associatif et mécontentement citoyen, relevant que « lorsque le tissu associatif local est plus dense, les expressions de mécontentement sont plus rares ». ¹

- **DES ASSOCIATIONS QUI DÉFENDENT LES CITOYENS.**

Les sondés reconnaissent le rôle de porte-voix des acteurs associatifs. A leurs yeux, les associations et mobilisations citoyennes sont le 2^e acteur défendant le mieux les préoccupations des citoyens dans le débat public, après les élus territoriaux (maires, conseillers départementaux et régionaux).

- **DES FRANÇAIS QUI VEULENT PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ, NOTAMMENT PAR L'ASSOCIATIF.**

Près d'1 sondé sur 2 se dit engagé dans la vie de son territoire, dont plus des 2/3 le sont par la participation à des activités associatives.

- **UNE ATTENTE FORTE DE PARTICIPATION AUX DÉCISIONS SUR LE TERRITOIRE.**

85% des sondés pensent qu'un renforcement de la participation des habitants aux décisions locales est nécessaire pour répondre aux défis du territoire, en particulier par le renforcement de la consultation des habitants.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF EST AUSSI RECONNU COMME UN ÉLÉMENT FORT DE LA CITOYENNETÉ...

- Si le comportement civique (respect des autres et de son environnement) et la participation aux élections sont pour les sondés les premières manifestations de la citoyenneté, celle-ci passe aussi pour plus d'1 personne sur 4 par la participation locale à des activités pour le lien social ou le cadre de vie.

L'ensemble des résultats de ce sondage sera présenté et commenté par Jérôme Fourquet, Directeur du département Opinion de l'Ifop à l'occasion de « **DROIT DE CITÉ !** », **journée de débats et d'échanges organisée par Le Mouvement associatif le vendredi 31 janvier**, à la Cité internationale universitaire (Paris 14^e), **rassemblant plusieurs centaines de responsables associatifs, acteurs institutionnels, élus, personnalités publiques**, autour des enjeux actuels de la citoyenneté et de la question fil rouge « Être citoyen.ne aujourd'hui ».

1. Les notes du Conseil d'analyse économique, n°55, janvier 2020

« Cette étude met en évidence la place des associations comme facteur de bien-être au niveau local, leur contribution essentielle au vivre ensemble sur le territoire, aux côtés en particulier des élus locaux. A quelques semaines des élections municipales, il est important de penser ces complémentarités, et de reconnaître la vie associative comme une richesse locale. C'est en ce sens que Le Mouvement associatif propose 20 engagements en faveur de la vie associative aux futurs élus commente » **Frédérique Pfrunder**, déléguée générale du Mouvement associatif.

« Le grand rendez-vous national DROIT DE CITÉ ! tentera d'apporter des réponses à la façon dont nous pouvons tous ensemble répondre à la demande de participation des citoyens, à cette demande de plus d'inclusion démocratique et économique, à cette soif de plus de justice écologique et sociale, à cette volonté d'engagement pour la faire vivre au service de l'intérêt général. C'est un enjeu fondamental pour revitaliser la démocratie en permettant de nouvelles formes d'expression publique et politique et consolidant les lieux d'organisation du dialogue civil », ajoute **Philippe Jahshan**, président du Mouvement associatif.



À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, près d'1 association sur 2 en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

CONTACT PRESSE

Agence Econovia
Déborah Zeitoun
deborah.zeitoun@econovia.fr
06 59 94 78 61